

Projet-2

Année académique 2018-2019
<https://atelierba2.wordpress.com>

EXE1-Ph3 > CONSIGNE JURY

Le 11 décembre 2018,

A quelques jours de la finalisation de la Phase 3 de l'EXE1, voici toutes les consignes pédagogiques et pratiques, qui vous permettront de vous organiser pour notre prochain jury de fin de Semestre-1 :

REMARQUE LIMINAIRE

Dans l'énoncé et le planning, qui vous ont été transmis en début d'exercice, il était stipulé que le jury de fin de semestre se déroulerait en deux jours – les mercredi 19-12 et jeudi 20-12-2018 – avec une séance de réception des documents prévue le mardi 18-12 .

Comme nous vous l'avons annoncé récemment en atelier, ce calendrier a été modifié dans un sens qui vous est favorable, puisque le rendu des documents prévu le mardi a été supprimé, et que le jury se tiendra en une seule journée, le mercredi 19 décembre 2018.

1 DOCUMENTS À PRÉSENTER, conformément à l'énoncé

1.1 COLLECTIVEMENT ET INDIVIDUELLEMENT,

• A l'échelle 1/20 :

=> Une maquette démontable/ouvrable, permettant d'apprécier les espaces collectifs autant que les espaces individuels, intérieurs et extérieurs. Cette maquette exprimera notamment : les qualités spatiales, les lumières, les choix structurels, les matérialités,... avec le niveau de définition adéquat pour l'échelle 1/20.

NB : La maquette respectera en tous points les contraintes imposées. (cfr. Schémas annexés à l'énoncé).

1.2 COLLECTIVEMENT,

• Sans échelle imposée :

=> La narration du projet collectif de groupement, ainsi que son nom.

Pour la narration des intentions et des ambitions, vous choisirez les moyens les plus efficaces et les plus pertinents (mots-clés, schémas, références, croquis, axonométries, documents emblématiques,...) en soignant particulièrement la hiérarchisation des informations, la lisibilité, ainsi que la cohérence et la qualité graphique de l'ensemble.

=> L'historique des recherches, qui permettra au jury de comprendre le processus de travail. (sous forme de maquettes, ou photos de maquette, ou tout autre moyen graphique)

• A l'échelle 1/50 :

=> Plans meublés et orientés, coupes et élévations de l'ensemble du projet de groupement (représentant, de manière précise, les espaces collectifs et les espaces individuels).

1.3 INDIVIDUELLEMENT,

• Sans échelle imposée :

=> La narration de la partie individuelle du projet.

=> Au moins, 4 vues extérieures et intérieures du projet de groupe et individuel pour exprimer les atmosphères, lumières et matières...

- Ces vues, à « hauteur d'homme », seront des documents magnifiques de format généreux,

- Pour la réalisation de ce travail, les moyens sont libres (collages, photomontages, perspectives dessinées, etc...).

• A l'échelle 1/20 :

=> Plans meublés et orientés, coupes et élévations de la partie individuelle du projet, clairement située dans le plan d'ensemble.

1.4 CONTRAINTES GÉNÉRALES POUR TOUS LES DOCUMENTS GRAPHIQUES

- La mise en page et le graphisme des planches seront particulièrement soignés pour proposer un ensemble cohérent, lisible, hiérarchisé et attrayant. La qualité primera toujours sur la quantité !

- Tous les documents graphiques seront présentés sous forme de planches au format Din-A1 (59,4 cm x 84 cm) collées sur support rigide. Chaque planche comprendra un cartouche reprenant les informations suivantes : **BA2 / Année académique / N° de l'exercice et titre du programme / Nom et prénom de l'étudiant / Date / Intitulé du document (p.ex. : Plan Rez) / Echelle du document**

2 ORGANISATION, CALENDRIER ET TEMPORALITÉS DU JURY

JEUDI 13 DÉCEMBRE 2018 : Dernière séance de travail, par groupes d'atelier.

LUNDI 17 DÉCEMBRE 2018 : Pas de séance d'atelier => Charrette.

MERCREDI 19 DÉCEMBRE 2018 : JURY DE FIN DE SEMESTRE

• Principe pédagogique :

- Les listes de passage en jury seront établies par équipes de groupement. Chaque équipe présentera d'abord le projet collectif complet, qui sera discuté avec le jury, avant que chaque étudiant du groupement présente son projet et ses documents individuels.
- Toutes les équipes, et chacun(e) de leurs membres, présenteront le projet oralement, devant un jury composé de \pm 4 architectes : deux enseignants BA2 (incluant le/la titulaire du groupe), accompagnés par deux invités extérieurs. Six groupes de jury travailleront parallèlement.
- Chaque équipe disposera de 50 minutes au total, à répartir judicieusement entre présentation collective (+ débats), et présentations individuelles (+ débats). Les enseignants de projet BA2 veilleront au chronomètre => Prévoyez donc d'être extrêmement concis, structurés, clairs et efficaces dans vos présentations orales, pour laisser du temps aux échanges avec le jury.

• Organisation pratique pour le Mercredi 19 décembre:

Les jurys se dérouleront en une seule journée, selon les horaires suivants :

À 08H00 : Rendez-vous à tous les étudiants avec l'ensemble de leurs documents (maquettes et planches graphiques). Prise de connaissance des listes de passage, préparation des 6 espaces de jury (locaux d'atelier n°1-2-3-4-5-6) et affichage des travaux par les premiers dans les listes de passage.

De 09H00 à 13H00 , Première demi-journée de Jury : Quatre équipes de groupement présentent leur travail au Jury,... puis vont déposer leur maquette de groupement 1/20 dans la salle de jury.

De 13H00 à 14H00 , Pause.

De 14H00 à 18H00 , Seconde demi-journée de Jury : Selon les effectifs de chaque groupe d'atelier, trois ou quatre équipes de groupement présentent leur travail au Jury,... puis vont déposer leur maquette de groupement 1/20 dans la salle de jury.

À 18H00 , L'ensemble des maquettes de groupement sera assemblé dans la Salle de Jury, pour constituer la ville générique de BA2. (tous les photographes parmi vous, sont instamment invités à venir avec leurs meilleurs boîtiers et objectifs, pour immortaliser ce moment magique : le travail d'assemblage et la réalisation finale !)

À 18H30 , Proclamation des projets polarisables et drink de l'amitié... Puis démontage général : tous les documents devront impérativement être récupérés et conservés soigneusement par leurs auteurs.

NB : Dès le lendemain (jeudi 20-12) les BA3 tiennent leurs jurys, et attendent légitimement de disposer de locaux en parfait état de rangement et de propreté !

3 POUR MÉMOIRE,

(Cfr. Énoncé EXE1-Ph3 et Documents publiés en début d'année académique sur notre blog d'atelier :

3.1 CRITÈRES D'ÉVALUATION :

L'évaluation de ce travail PHASE-3 sera fondée sur les critères suivants :

Objectifs particuliers :

L'exercice veut proposer aux étudiants l'occasion de :

- démontrer leur compréhension des thèmes abordés durant le semestre et leur capacité à se les réapproprier dans le Projet ;
- développer leurs facultés de travail en groupe, tout en affirmant leur propre personnalité ;
- concevoir des visions prospectives sur les modes « d'habiter » ;
- élaborer un projet complet et détaillé, incluant les questions de définition des espaces extérieurs, de logique structurelle, de matérialités, etc...
- faire la preuve de leur maîtrise des outils de représentation, graphiquement et en maquette.

Critères d'évaluation :

Les projets de la phase 3 seront évalués sur base des critères suivants :

- maîtrise du dimensionnement, en relation avec les usages et les questions d'habitabilité ;
- ambitions, et qualités des résolutions spatiales, dans l'élaboration du projet collectif (intimité/communauté, dedans/dehors,...) ;
- qualités propres du projet individuel et pertinence de son positionnement par rapport aux enjeux collectifs ;
- définition des espaces tant intérieurs qu'extérieurs (matières, vues, lumières, logiques structurelles, ...) ;
- qualité de la narration du projet, et de sa représentation, en 2D et en 3D.

La qualité de l'exposé oral et des échanges avec le jury sera aussi prise en compte.

3.2 PONDÉRATION DES NOTES DE PROJET-2 POUR L'ANNÉE 2018-19 :

- Une seule note de Projet sera attribuée pour l'année. Cette note fera la moyenne des résultats obtenus pour les deux quadrimestres, suivant la pondération suivante :
 - *Le premier semestre (Q1) représente 40% des points de l'année.*
 - *Le second semestre (Q2) représente 60 % des points de l'année.*
- Le premier semestre (Q1) comprend deux périodes :
 - *La première période, de 7 semaines, vaut pour 40% du total du Semestre-1 (soit 16% de l'année)*
Elle inclut :
 - + *En Phase-1, un travail collectif d'analyse, dont le poids représentera 50% de la période 1,*
 - + *En Phase-2, un travail individuel de projet, dont le poids représentera 50% de la période 1.*
 - *La seconde période, de 5 semaines, vaut pour 60% du total du Semestre-1 (soit 24% de l'année)*
Elle est entièrement consacrée à la Phase-3 : Un Projet collectif et individuel.

3.3 ASPECTS RÉGLEMENTAIRES :

Procédure à respecter obligatoirement en cas d'absence à une Remise ou un Jury :

- *Le jour de l'échéance, faire remettre par un tiers l'ensemble du travail, en l'état.*
 - *Le même jour, transmettre au coordinateur de l'atelier la copie du certificat médical ou de tout autre justificatif officiel écrit. (l'original sera transmis dans les plus brefs délais au secrétariat)*
 - *A la séance d'atelier suivante, présentation du travail devant un « jury de rattrapage ».*
- => Le non-respect de ces exigences entraînera une note nulle pour la remise.**

NB : Tout retard à une remise ou un jury sera sanctionné d'une pénalité de -20% sur la cote obtenue !

BON TRAVAIL A TOUTES ET A TOUS !